



Devenir enquêteur à la Police Judiciaire Fédérale



Police Fédérale

La **Police Judiciaire Fédérale** (DGJ) est l'une des quatre directions générales qui composent la Police Fédérale.

DGJ remplit trois missions : **détecter** et **lutter** contre la **criminalité grave et organisée**, apporter un **soutien** hautement spécialisé à ses partenaires et poursuivre des **enquêtes** liées à la criminalité organisée ou dépassant les limites géographiques d'un arrondissement judiciaire, voire du pays.

La Police Judiciaire Fédérale est divisée en **19** directions. Au niveau stratégique, la **direction générale** rassemble le directeur général, son équipe et des services d'appui administratif. Au niveau opérationnel, nous comptons **14 directions dites « déconcentrées »** situées dans les arrondissements judiciaires répartis sur tout le territoire (PJF) ainsi que **4 directions centrales** situées à Bruxelles.

Toutes les PJF traitent les phénomènes criminels complexes comme la **cybercriminalité**, la **criminalité économique et financière grave**, le **trafic et la traite des êtres humains**, le **trafic de stupéfiants**, le **terrorisme**, l'**écocriminalité** (criminalité environnementale), etc. Elles fournissent aussi un appui technique spécialisé via les **experts ICT**, les **analystes criminels**, la **police scientifique**, ainsi que certaines techniques spéciales d'enquête.

Les 4 directions centrales coordonnent les stratégies opérationnelles à l'échelle nationale et les plans d'action qui leurs sont rattachés, à savoir la gestion des opérations (**DJO**), la police technique et scientifique (**DJT**), la lutte contre la criminalité organisée (**DJSOC**), les missions des unités spéciales (**DSU**).

Les valeurs partagées par plus de 4000 policiers et civils représentant la Police Judiciaire Fédérale sont l'**intégrité**, la **loyauté**, et le **respect**. Au sein de la DGJ, nous ne tolérons **aucune discrimination** qu'elle soit fondée sur l'apparence, le sexe, la religion, la couleur, le statut ou quelque autre raison.

La Police Judiciaire Fédérale recherche des futurs collègues qui souhaitent s'investir dans la lutte contre une criminalité organisée qui se diversifie et évolue. Spécialisés ou généralistes, ils seront entourés tout au long de leur carrière. La Police Judiciaire Fédérale est un employeur qui a pour ambition de :

- > donner une certaine autonomie dans l'organisation du travail d'enquête
- > responsabiliser les collègues dans la mise en œuvre de leurs tâches
- > maîtriser les risques pris dans le cadre des interventions planifiées et préparées
- > permettre une évolution de carrière
- > offrir une meilleure qualité de vie grâce à des horaires flexibles
- > garantir une sécurité de l'emploi
- > offrir des opportunités de formations professionnelles ou en développement personnel
- > permettre d'avoir un impact réel sur la société, au service des citoyens belges et européens
- > assumer un encadrement exemplaire et inspirant
- > donner de l'espace aux collègues pour exprimer leur créativité
- > accompagner les nouveaux venus
- > veiller au bien-être de tous les collègues

Posez vos questions ou prenez rendez-vous pour rencontrer un collègue :

DGJ.JOBS@police.belgium.eu



Le rôle d'un enquêteur en PJF consiste à **mener des enquêtes liées à la criminalité grave et organisée sous la direction d'un magistrat.**

Bien qu'un enquêteur réalise des perquisitions, interroge des suspects, procède à des arrestations, témoigne en justice dans le cadre de ses enquêtes, etc., il passe néanmoins une bonne partie de son temps au bureau. Il y rédige des rapports et des procès verbaux, effectue des recherches et des analyses, procède à des écoutes téléphoniques, participe à des réunions, suit des formations.

L'enquêteur travaille de **manière autonome ou en équipe.** Avec un esprit ouvert et sans a priori, il veille à rester **objectif et méthodique** dans son enquête lorsqu'il analyse et relie les indices, les faits, les personnes, etc. Il **collabore** avec les membres de son équipe et ses collègues spécialistes d'autres phénomènes criminels, avec d'autres PJF, la Police Locale, des policiers d'autres pays, des agences et organisations internationales comme EUROPOL et INTERPOL, mais également avec des partenaires belges comme la Douane, l'Office des Etrangers, le SPF Economie, etc.

Parcours de sélection

Inspecteur de police (INP)

Diplôme requis : diplôme de dernière année de secondaire



Qualités requises

- > Faire vivre les valeurs de la Police Judiciaire Fédérale
- > Avoir l'esprit d'analyse, de logique et de synthèse
- > Prendre des initiatives
- > Faire preuve d'esprit de service (orienté client) et de flexibilité
- > Montrer de la curiosité et être ouvert d'esprit : créer et entretenir son réseau, s'intéresser aux actualités de la Police Judiciaire Fédérale ainsi qu'aux nouvelles technologies et à l'évolution de la société
- > Favoriser l'esprit d'équipe et la communication dans le travail quotidien : répondre positivement aux demandes d'appui, savoir demander de l'aide, donner du feedback à ses collègues et à sa hiérarchie
- > "Problem solver" : affronter et contrôler les situations inattendues puis chercher les solutions possibles
- > Manifester de la rigueur, de la méticulosité et de la créativité dans son travail
- > Démontrer une soif d'apprendre sur le long terme, en suivant les tendances de sa spécialisation et en participant à des formations adéquates
- > Être capable de gérer le stress de manière appropriée et de travailler sous pression, être suffisamment résistant sur le plan émotionnel pour faire face à des situations difficiles sur une scène de crime

